

Conseil d'administration
Séance plénière du vendredi 11 décembre 2020
**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CONVENTIONS HORS RECHERCHE
POUR INFORMATION**

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|---|--|--|-----------------------------------|------------------------|---|--------------------------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| CONVENTIONS RELEVANT DE LA FORMATION | | | | | | |
| 1 | L'Université de La Réunion (IAE) et L'ARACT Réunion, Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail de La Réunion | Convention dont l'objet est de préciser les modalités de collaboration entre les parties sur l'organisation de formation pour le Master 2 "Gestion des Ressources Humaines" ; elle peut concerner également d'autres cursus. Restreint aux étudiants de l'IAE Uniquement. | Année universitaire 2020-20221 | | | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 2 | L'Université de La Réunion (IAE) et L'Institut Régional de Management de l'Océan Indien "IRMSOI" | Convention dont l'objet est que les parties s'accordent sur la mise en place des actions de formation suivantes : Master M2 Mention Management Sectoriel Parcours Management et Enseignement en Santé "MES", du M2 parcours Pilotage des Organisations en Santé "POS" et du DU Fonction Managériale en santé "FMS" . | Année universitaire 2020-20221 | | Montant forfaitaire de 2 500 € / étudiant inscrit en Mes 1 500 € / étudiant en POS 750 € / étudiant en DU FMS 5 € / heure / étudiant suivi à la carte | CFVU validée le 04/12/2020 |

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|---|---|---|------------------------|------------|--------------------------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 3 | L'Université de La Réunion (IAE) et La Société Cinférences Claude ANANO | Convention de prestation dont l'objet est de définir les conditions de mise en œuvre par la société ANANO du séminaire " Création d'Entreprises Innovantes : Entreprendre autrement du programme " ainsi que l'accompagnement individuel des étudiants du Master 2 Administration des Entreprises Parcours Création et Développement d'Entreprises Innovantes "M2 MAE CDEI" . | Entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties et prend fin au 31/12/2020 | 3 541 € TTC | | |
| 4 | L'Université de La Réunion (IUT) et L'Université de Paris-Est Créteil "UPEC" | Convention inter-universitaire relative au réseau de la certification " Entrepreneur TPE " dont l'objet est que les parties s'engagent à organiser l'action de formation intitulée Diplôme Université Créateur d'Activité "DU DCA" ou entrepreneur TPE | Années universitaires 2020-2021 2021-2022 2022-2023 | | | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 5 | L'Université de La Réunion (IUT) et L'Université d'Aix Marseille "IUT Aix Marseille" | Convention dont l'objet est la mise en place du partenariat dans le cadre du programme " Cisco Networking Academy " | Du 01/01/2020 au 31/12/2020 | 1 500 € | | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 6 | L'Université de La Réunion (IUT) et ILEVA, syndicat Mixte de Traitement des Déchets des microrégions Sud et Ouest de La Réunion | Accord-cadre de coopération dont l'objet est de définir, d'organiser et de développer entre les parties une coopération de transparente et non-exclusive visant à créer une synergie entre la formation et les enjeux à venir dans le traitement et la valorisation des déchets. | Années universitaires 2020-2021 2021-2022 2022-2023 | | | CFVU validée le 04/12/2020 |

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|--|--|----------------------------------|---|------------|--------------------------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 7 | L'Université de La Réunion (IUT) et TAURISSON Christèle | Convention de sous-traitance dont l'objet est de définir les modalités de la coopération entre les parties pour la réalisation des cours en Licence professionnelle Commercialisation des produits et Services dispensés par l'IUT. | Année universitaire 2020-2021 | 40 € HT / heure | | |
| 8 | L'Université de La Réunion (DFTLV) et Le Préfet de La Réunion "l'État" | Convention n°2020-T-09 dont l'objet est l'attribution d'une subvention relative à la création et la mise en œuvre d'un Diplôme Universitaire Dialogue Social Parcours Entreprises , dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences. | Du 01/01/2020 au 31/12/2020 | | 30 000 € | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 9 | L'Université de La Réunion (DFTLV) et FORMACOOOP - Mme Pascale CLÉMENT | Convention de partenariat dont l'objet est d'établir et de fixer les termes du partenariat entre les parties, conformément aux modalités et programmes en annexes 1 et 2 pour la réalisation de la formation diplômante intitulée : - Licence professionnelle "Formation à l'Accompagnement (LPFA)" | Année universitaire 2019-2020 | Somme forfaitaire de 720 € pour 9h d'enseignement | | |

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|---|---|---|------------------------|------------|-------------------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 1 | L'Université de La Réunion (DFTLV) et Pôle Emploi Direction Régionale Réunion | Accord-cadre dont l'objet est la coopération des parties en matière de conseil, de formation, d'accompagnement ou de tout autre dispositif pertinent relevant du champ d'expertise. Le partage d'informations et la mise en œuvre conjointe d'actions favorisent l'orientation et l'insertion professionnelle dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Elles contribuent conjointement à l'étude des besoins du territoire en matière de développement de la formation et de l'emploi. | Entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties pour une durée de trois ans | | | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 11 | L'Université de La Réunion (DFTLV) et Pôle Emploi Direction Régionale Réunion | Convention d'application à l'accord-cadre de coopération dont l'objet est de faciliter la mobilisation du dispositif DAEU par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi Réunion. Il s'agit des demandeurs d'emploi susceptibles de suivre les enseignements nécessaires ("pré-DAEU", modules du DAEU, etc), en vue de l'optention du DAEU | Entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties pour une durée universitaire 2021-2022 | | | CFVU validée le 04/12/2020 |

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|---|--|--|---|------------------|--------------------------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 12 | L'Université de La Réunion et Le Rectorat de l'académie de La Réunion | Convention dont l'objet est de préciser le cadre et les actions visant à rapprocher les signataires dans les domaines pédagogique et de la recherche, et à faciliter les parcours de formation des étudiants. Elle précise également les modalités d'inscription des étudiants CPGE dans une formation proposée par l'Université de La Réunion | Entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties pour une durée de cinq ans | | | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 13 | L'Université de La Réunion et La Société des Membres de La Légion d'Honneur section de La Réunion, comité Nord-Est "SMLH" | Convention de partenariat dont l'objet est de définir les termes du projet de coopération entre les parties pour l'octroi d'une récompense à trois étudiant(e)s inscrit(e)s en deuxième année du diplôme de master de l'université de La Réunion | Année Universitaire 2020-2021 | 1er prix : 1 500 € 2ème et 3ème prix : 500 € | 2 500 € | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 14 | L'Université de La Réunion (UFR LSH) et L'association Théâtre Des Alberts "TDA" | Accord-cadre de partenariat dont l'objet est de définir les conditions du partenariat afin de permettre aux étudiants du département de Lettres de la faculté des Lettres de découvrir les Arts de la Marionnette Contemporaine. | Entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties pour une durée de trois ans | | | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 15 | L'Université de La Réunion (UFR DE) et l'Institute for Judicial and Legal Studies "IJLS" | Avenant n°2 à la convention de partenariat dont l'objet est de modifier les modalités d'inscription des étudiants en DU Droit Civil Mauricien à l'Université de La Réunion telles que précisées dans l'avenant n°1, elle sera effective dès lors que l'IJLS aura versé les frais d'inscription. | Entre en vigueur à compter de sa signature par la dernière des parties jusqu'à juillet 2020 | UFR DE reversera la somme à la DFTLV | 100 € / étudiant | CFVU validée le 04/12/2020 |

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|---|---|---|------------------------|-------------|----------------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 16 | L'Université de La Réunion (D2ER) et L'État "DEAL" | Convention dont l'objet est l'attribution d'une subvention à l'université pour la mise en place d'un DU sur l'Économie Circulaire en Milieu Tropical Insulaire | Entre en vigueur à la date de sa notification au bénéficiaire et prend fin au plus tard le 31/06/2021 | | 7 000 € | CFVU validée le 04/12/2020 |
| 17 | L'Université de La Réunion (UFR Santé) et Le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion "CHU" L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie du CHU de La Réunion "IFMK" | Convention relative à l'admission en 1ère année de préparation au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute dont l'objet est préciser les modalités de sélection et d'inscription retenus, pour l'admission à l'IFMK du CHU de La Réunion des étudiants en fonction de leur parcours de formation antérieur, et du nombre de places ouverts aux étudiants pour chaque parcours de formation. | Année universitaire 2020-2021 2021-2022 | | | CFVU validée le 01/09/2020 |
| 18 | L'Université de La Réunion (UFR SHE) et L'Office de l'eau Réunion | Convention programmes d'aides 2016-2021 dont l'objet est l'attribution financière dans le cadre de la mise en œuvre d'une formation en alternance dans le domaine de l'eau à La Réunion. | Entre en vigueur à la date de sa notification au bénéficiaire et prend fin au plus tard le 31/03/2024 | | 31 500 € HT | |

" AUTRES CONVENTIONS "

| | | | | | | |
|---|--|--|-----------------------------|--|--|------------------|
| 1 | L'Université de La Réunion (SCD) et Région Réunion | Convention d'exposition dont l'objet est de préciser les modalités de mise à disposition par la Région via son Service régional de l'Inventaire de l'exposition intitulée " Maronages " située au rez-de-chaussée de la BU Droit-Lettres. | Du 18/01/2021 au 10/04/2021 | | | A titre gracieux |
|---|--|--|-----------------------------|--|--|------------------|

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|---|--|--------------------------------|------------------------|------------|-------------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 2 | L'Université de La Réunion (SCD) et le Collège Élie Wiesel du Chaudron | Convention relative à l'organisation de stages d'observation en milieu professionnel de la stagiaire Sandra MAHAZI , en classe de 3ème à la BU Sciences | Du 23/11/2020 au 04/12/2020 | | | |
| 3 | L'Université de La Réunion (SCD) et M. Quentin HOAREAU , stagiaire | Convention de stage n°2020_11_688 de M. HOAREAU de UFR LSH en M2 LLCR Master Mondes Anglophones dans le cadre du stage à la BU Droit-Lettres pour traiter des fonds particuliers en bibliothèque | Du 07/12/2020 au 18/12/2020 | | | |
| 4 | L'Université de La Réunion (SCD) et Monsieur Mounir ALLAOUI | Convention d'exposition dont l'objet est de préciser les modalités de mise à disposition par M. ALLAOUI de l'exposition intitulée " Le Lys dans la vallée de Balzac, et autres (re)lectures " située au rez-de-chaussée de la BU du Tampon. | Du 23/11/2020 au 12/12/2020 | | | A titre gracieux |
| 5 | L'Université de La Réunion (SCD) et L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur "ABES" | Confirmation d'adhésion au Groupement de Commandes JSTOR | Années 2021 2022 2023 | | | |
| 6 | L'Université de La Réunion (INSPE) et L'Association Départementale de la Protection Civile de La Réunion | Convention d'occupation temporaire du domaine public dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'occupant est autorisé à occuper à titre précaire les locaux dans le cadre de la mise à disposition des salles C21 ; C22 ; et la C23 sur le site de Bellepierre. | Du 15/12/2020 au 17/12/2020 | | | A titre gracieux |

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|---|---|-------------------------------|------------------------|----------------|---------------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 7 | L'Université de La Réunion (SUAPS) et le Secrétariat Général pour l'Administration de la Police "SGAP" | Convention dont l'objet est la mise à disposition du SGAP, le plateau collectif du gymnase Max RAFFINI | Année universitaire 2020-2021 | | 705,25 € TTC | du 14 au 18/12/2020 |
| 8 | L'Université de La Réunion (SUAC) et Le Centre Régional des Œuvres Univeritaires et Scolaires "Crous" de La Réunion / Théâtre Vladimir Canter | Convention dont l'objet est la mise à disposition du Théâtre Vladimir Canter hors coût technique dans le cadre du cycle de conférences par le SUAC | Du 03/11/2020 au 24/11/2020 | | | A titre gracieux |
| 9 | L'Université de La Réunion (DRIVE / OSUR) et La société TF 9-7-4 | Convention dont l'objet est de définir les conditions dans lesquelles l'occupant est autorisé, sous le régime des occupations temporaires du domaine public, à occuper à titre précaire l'observatoire du Maïdo pour le tournage d'un épisode de la série OPJ | Du 11/12/2020 au 12/12/2020 | | | A titre gracieux |
| 10 | L'Université de La Réunion (DLR sud) et L'École MICK'GYM | Convention dont l'objet est la mise à disposition du Gymnase (hors Structure artificielle d'Escalade) situé sur le campus du Tampon, afin d'y faire découvrir l'activité gymnique à ses adhérents. | Du 01/09/2020 au 30/06/2021 | | 9 825,32 € TTC | |
| 11 | L'Université de La Réunion (DTPI) et L'Électricité de France "EDF" | Contrat de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique dont l'objet est définir les objectifs et les conditions de partenariat entre les parties, afin de permettre la réalisation d'actions de Maitrise de la Demande d'Énergie "MDE" | Du 09/10/2019 au 09/10/2022 | | | |

| N° | PARTIE CONTRACTANTES | OBJET | DURÉE | INCIDENCES FINANCIÈRES | | OBSERVATIONS |
|----|---|---|--------------------------------|---|------------|--------------|
| | | | | CHARGES | RESSOURCES | |
| 12 | L'Université de La Réunion et La SCP Michel LEDOUX & Associés | Convention cadre d'honoraires dont l'objet est de définir le cadre général des interventions des avocats et juristes pour la mission que l'Université de La Réunion entend lui confier. | Est conclue pour durée d'un an | forfait de 250 € HT / heure suivi des dossiers de 1 200 € HT / jour constitution d'avocat, rédaction du mémoire 2 500 € HT audience 1 500 € HT | | |

Nombre de conventions pour information : 30

conventions relevant de la formation : 18

autres conventions : 12

Le Président de l'Université de la Réunion



Pr. Frédéric MIRANVILLE

Pour information au conseil d'administration du 11 DEC. 2020